

# DOW CHEMICAL DOIT FAIRE FACE AUX CONSÉQUENCES DE LA CATASTROPHE À BHOPAL !

Andrew N. Liveris  
Chairman and Chief Executive Officer  
The Dow Chemical Company

Monsieur Liveris,

En décembre 1984, la fuite de gaz catastrophique qui s'est produite dans une usine de pesticides d'Union Carbide a détruit la vie de plusieurs dizaines de milliers d'habitants de Bhopal.

Les victimes n'ont pas obtenu justice, on ne leur a pas fourni les moyens suffisants pour qu'elles puissent se réinsérer dans la société, et cette catastrophe en termes de droits humains touche à présent de nouvelles générations.

Personne n'a eu à rendre des comptes pour les graves défaillances qui ont conduit à la fuite de gaz. L'entreprise Union Carbide, qui a depuis été rachetée par Dow Chemical, a quitté Bhopal sans même décontaminer correctement le site.

Nous ne vous laisserons pas oublier Bhopal.

Nous invitons Dow Chemical à :

- s'engager dès à présent auprès du gouvernement indien à faire en sorte que le site soit complètement décontaminé et que les personnes touchées par la catastrophe obtiennent une réparation satisfaisante ;
- participer pleinement à la procédure judiciaire en cours afin que les responsables présumés répondent de leurs actes.



	Nom et prénom (lettres moulées)	Code postal et ville	Signature
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			

**Veuillez retourner les pétitions d'ici le 1e juin 2010 au secrétariat d'Amnistie internationale au 6250 boul. Monk, Montréal H4E 3H7.**